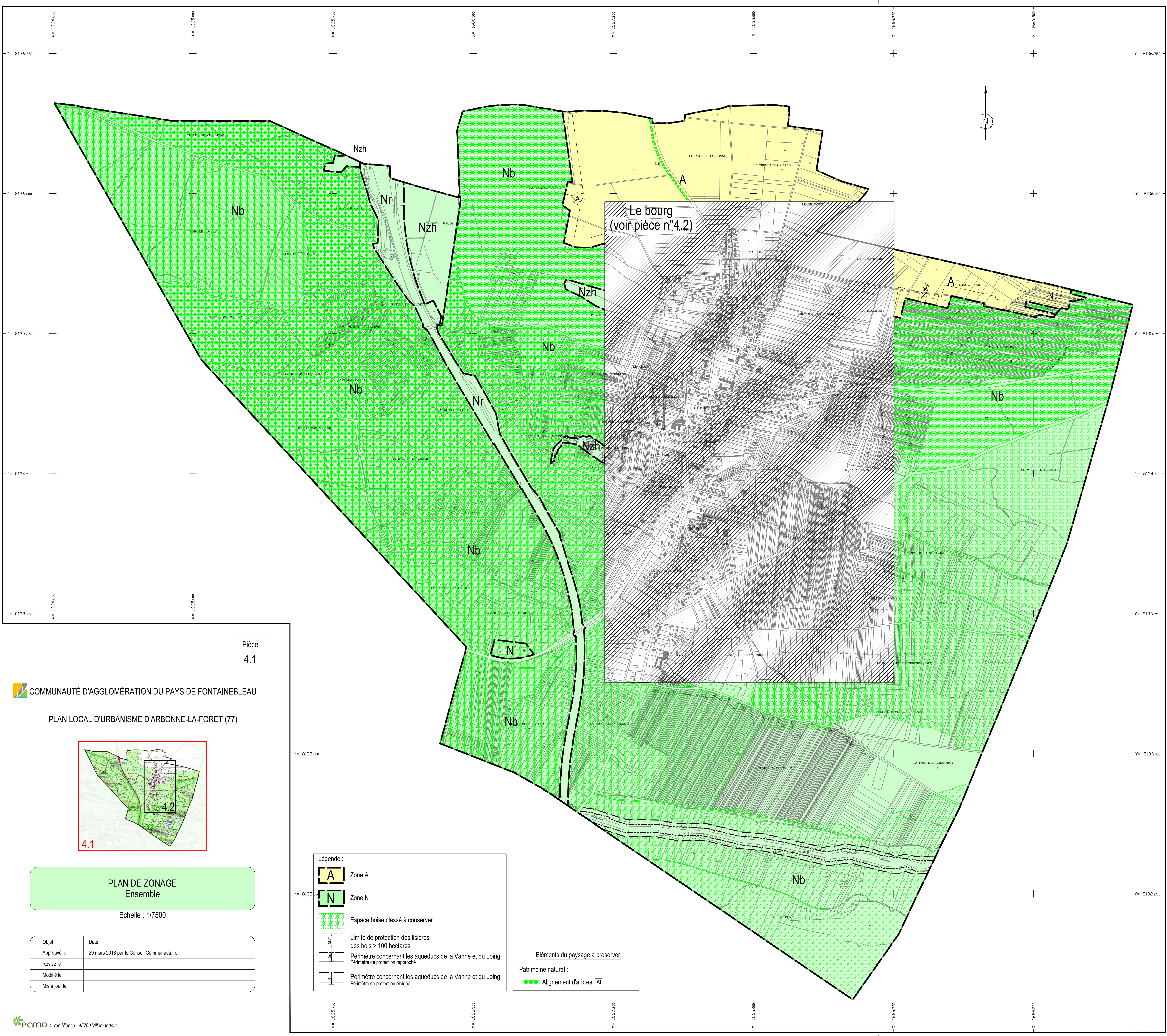




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME D'ARBONNE-LA-FORET (77)

4.1

PLAN DE ZONAGE

Ensemble

Echelle : 1/7500

Objet	Date
Approuvé le	29 mars 2018 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

A

Zone A

N

Zone N

Espace boisé classé à conserver

Limite de protection des lisières des bois > 100 hectares

Périmètre concernant les aqueducs de la Vanne et du Loing
Périmètre de protection rapproché

Périmètre concernant les aqueducs de la Vanne et du Loing
Périmètre de protection éloigné

Eléments du paysage à préserver

Patrimoine naturel :

Alignement d'arbres